



COMITE DIRECTEUR
Procès-verbal N°5
Réunion du 19 mai 2020
Réunion télématique uniquement

Par skype : Pierre Vouillot, Georges Vialla, Jean-Michel Ficheux, Bernard Thivillier, Daniel Maisonnial, Damien Chanal, Elsa Durieux, Jean-Claude Savoy, Guy Wack, Julien Verney, Pascal Fonnesu, Nathalie Turin, Corinne Lafitte, Christophe Vigneron, Jeannine Druet, Véronique Frelat, Béatrice Perrier, Jean-Pierre Vinot, Philippe Sagnard, Damien Lhospitalier.

Excusés : Gérald Martinon, Richard Goux.

Absents : Christophe Nouvel, Cyril Roussel, Christian Bernette, Jean-Luc Royet.

Invité : François De Tschudy.

Ouverture de la réunion à 19h30.

1. Situation ASUL

Dans le cadre de dispositions exceptionnelles liées à la pandémie COVID 19, le Conseil d'Administration de la FFVolley, réuni le samedi 16 mai 2020, a acté une modification du RGEN (Règlement Général des Epreuves Nationales) permettant à l'ASUL Lyon de postuler, pour évoluer au cours de la saison 2020/2021, en Elite Masculine. La participation de cette équipe à ce niveau de compétition **est conditionnée maintenant par la validation, par la DNACG**, du dossier financier.

Le Bureau Exécutif de la LARAVB, réuni le 10 mars 2020 a acté le cautionnement, à hauteur de 20 000€, d'un emprunt de l'ASUL auprès du Crédit Mutuel de Lyon. 2 conditions ont été posées, 1 représentant de Ligue au BE de l'ASUL avec voix délibérative et un droit de regard sur le suivi financier. Durée de l'emprunt 2 ans.

Date d'approbation : 02/06/2020
Date de diffusion : 09/08/2020
Auteur : Corinne Lafitte

L'ASUL général s'est aussi porté caution à hauteur de 20 000€ maximum. Cette décision du Bureau Exécutif de la LARAVB doit être confirmée par le Comité Directeur. Depuis le 15 mars, la situation sanitaire a perturbé le fonctionnement des clubs et structures dirigeantes du volley ball, mais il s'avère maintenant que le Comité Directeur doit statuer.

Mise au vote de la validation de la caution d'un prêt de 55.000€ sur 36 mois cautionné à hauteur de 20.000€ par la Ligue.

Résultat vote :

→ POUR → 17
→ CONTRE → 0
→ ABSTENTION → 3

2. Organisation AG fin de saison en visioconférence.

La FFVolley fait son Assemblée Générale par visioconférence le 27 Juin 2020.
Proposition d'organiser l'AG Ligue le samedi 4 Juillet également par visioconférence

D'autre part, les informations récentes font penser que la LARAVB pourrait organiser une AG, début juillet, en visioconférence, pour valider les points essentiels permettant la reprise d'activité en septembre.

⇒ **Résultat vote POUR : à l'unanimité**

Principe retenu, l'étude de faisabilité va être lancée. Le bémol est la nécessité de prévoir tous les votes, pas de vote non prévu en cours d'AG.

3. Questions diverses :

Il est conseillé de revoir un médecin avant de reprendre une activité physique. Le COVID entraîne des problèmes cardiaques y compris pour les personnes asymptomatiques.

Pour la reprise en septembre un certificat médical risque d'être obligatoire pour tous.

4. Date à retenir

- Assemblée Générale financière Ligue : 28 Novembre 2020

La séance est levée à 21h40.

Corinne LAFITTE
Secrétaire Générale

Pierre VOUILLOT
Président

Jean Michel FICHEUX
Trésorier